

DIRECTION DE  
L'AMÉNAGEMENT, DE  
L'EQUIPEMENT ET DES  
MOYENS

Subdivision Nord

Bureau des Moyens  
Généraux

Section Régie

RT 1  
BP 10  
98880 LA FOA

Téléphone :  
20 41 41

Courriel :  
daem.snord@province-  
Sud.nc

Affaire 25PS55  
Suivie par Yohan  
TANAKA

*Le Chef de service par intérim*

à

SUDPRO

**Objet** : Transport des matériaux, d'engins et de véhicules de la DAEM - subdivision Nord à La Foa.

**Pièces jointes** : cahier des charges, bordereau des prix unitaire, devis estimatif, contrat, déclaration de sous-traitance, mémoire technique.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance pour une offre relative au transport de matériaux, d'engins, de véhicules ou de petit utilitaire pour la subdivision Nord de la DAEM sur les communes de Nouméa / Boulouparis / La Foa / Farino / Sarraméa / Bourail.

**Objet**

La prestation consiste au transport aller ou retour de :

- Granulats pour chaussée et pour béton ;
- Pelle automotrice simple de la subdivision Nord de la DAEM ;
- Engins de fauchage et leurs outils de la subdivision Nord de la DAEM ;
- Véhicules légers ou petit utilitaire en urgence de la subdivision Nord de la DAEM ;

Sur les communes de Nouméa/Boulouparis/La Foa/Farino/Sarraméa/Bourail.

**Critères de jugement des offres**

Les offres devront répondre au cahier des charges de la consultation, il sera tenu compte dans leur jugement du prix minimum des prestations et du prix maximum.

**Maîtrise d'ouvrage**

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la direction de l'Aménagement, de l'Equipement et des Moyens de la province Sud subdivision Nord de LA FOA .

**Délai**

La prestation est réalisée le jour prévu par le planning hebdomadaire fixé 48h avant ou pour les urgences 1h avant par le maitre d'ouvrage, avec un bon de commande et une fiche de transport.

### **Paiement**

Les prestations sont rémunérées par application des prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix, aux quantités réellement exécutées.

Les prix sont fermes et actualisables.

Le paiement s'effectue sous forme de factures mensuelles après réception des prestations par le maître d'œuvre.

### **Pénalités**

En cas de retard dans la livraison des matériaux ou engins, il sera appliqué une pénalité forfaitaire de vingt mille (20 000) francs CFP par jour calendaire de retard pour les transports avec bon de commande

### **Documents à fournir en cas de retenue**

Avant tout commencement d'exécution, l'entrepreneur devra fournir les documents suivants, dans un délai de dix (10) jours à partir de la réception de la lettre l'informant de la retenue de son offre :

- une attestation d'assurance garantissant les tiers en cas d'accidents
- un relevé d'identité bancaire (RIB),
- le numéro d'immatriculation au registre de commerce ou au répertoire des métiers, la raison ou la dénomination sociale, l'adresse du siège social, la qualité en laquelle il agit et les pouvoirs qui lui sont conférés,
- une attestation émanant des services ou organismes compétents indiquant que le soumissionnaire se trouvent en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales (CAFAT ET RUAMM) à la date de la remise des offres.

A l'issue de ce délai, et sans information de l'entrepreneur, la DAEM se réserve le droit de contacter l'entreprise ayant l'offre classée en second sur le rapport d'analyse des offres.

### **Contenance des offres**

La société doit fournir les pièces de son offre portant les indications suivantes :

**« TRANSPORT DE MATERIAUX, D'ENGINS ET DE VEHICULES DE LA DAEM -  
SUBDIVISION NORD - LA FOA »**

**A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT**

Elle comprendra :

- La présente lettre de consultation et ses pièces jointes dûment complétées, toutes les pièces devront être paraphées et signées avec le cachet de la société.
- Le mémoire technique de l'entreprise.

Votre offre devra être transmise par courrier électronique à [daem.snord@province-sud.nc](mailto:daem.snord@province-sud.nc) **avant le mardi 18 novembre 2025 à 15h30.**

Pour tous renseignements complémentaires, l'entrepreneur pourra prendre contact avec le bureau des moyens généraux de la subdivision Nord à La Foa (Tel : 20.41.41).

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation ou de n'y donner qu'une suite partielle.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de ma consid ration distingu e.

**Pour la subdivision Nord**

L'adjoint au Chef de la Subdivision Nord



Bertrand Panch 

**LE TITULAIRE** <sup>(1)</sup>

*(1) Le nom de la personne ayant appos  sa signature est reproduite en lettres capitales pr c d  de la mention manuscrite "LU ET ACCEPTE" avec le tampon de l'entreprise*

